

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs aux différentes options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

1 - Programme commun aux différentes options du concours

Ce programme comprend deux parties, l'une en relation avec les programmes d'enseignement (programme en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude de thèmes complémentaires.

A- Les thèmes et axes de réflexion du programme d'économie-droit des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services, traités au niveau master ainsi que les questions, compétences et savoirs associés du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B- Les thèmes suivants traités au niveau master :

Droit :

- les droits et les biens ;
- le droit des obligations ;
- le droit de l'immatériel ;
- l'entreprise en difficulté ;
- les relations individuelles et collectives de travail.

Économie :

- la dynamique de la croissance économique et le développement ;
- le financement de l'économie ;
- l'intervention de l'État et la politique macroéconomique ;
- les échanges internationaux et la mondialisation de l'économie ;
- l'économie sociale et solidaire et le développement durable.

Management :

- la direction de l'entreprise ;
- le diagnostic et les choix stratégiques (de l'entreprise) ;
- le management de la production et de l'organisation du travail ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion des ressources technologiques et des connaissances.

2 - Programmes spécifiques à chacune des options

Les référentiels indiqués dans les définitions sont ceux en vigueur le 1er janvier de l'année du concours.

2.1 Option gestion et administration

A. Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Administration et gestion des organisations et de leurs activités », traités au niveau master.

B. Les thématiques suivantes traitées au niveau master :

Pour l'approfondissement en administration :

- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- la communication interne dans les organisations ;
- la performance dans les processus administratifs ;
- l'analyse des déclarations sociales et fiscales ;
- la digitalisation des relations administratives.

Pour l'approfondissement en gestion :

- les enjeux de la normalisation comptable ;
- l'évaluation des éléments de l'actif et des éléments du passif ;
- l'analyse des états financiers ;
- l'organisation du système d'information comptable et financier ;
- le numérique dans les activités de gestion.

2.2 Option commerce et vente

A. Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « métiers du commerce et de la vente », option A - Animation et gestion de l'espace commercial et option B - Prospection et valorisation de l'offre commerciale, traités au niveau master.

B. Les thématiques suivantes traitées au niveau master :

- le marketing expérientiel ;
- la gestion de la relation-client et la fidélisation ;
- le marketing durable et le marketing éthique ;
- la digitalisation des organisations et des activités commerciales.

2.3 Option Prévention – sécurité

A. Les compétences et connaissances associées aux blocs professionnels du référentiel du baccalauréat professionnel « métiers de sécurité », traitées au niveau master.

B. Les thématiques suivantes traitées au niveau master :

- le cadre juridique de l'activité de prévention-sécurité ;
- la démarche qualité dans le domaine de la prévention-sécurité ;
- la gestion de la relation client dans le domaine de la prévention-sécurité ;
- la gestion des ressources humaines dans le domaine de la prévention-sécurité ;
- les relations entre les différents acteurs de la prévention-sécurité et la mise en œuvre du concept de sécurité globale.



2.4 Transport et logistique

A. Les compétences et connaissances associées au domaine professionnel présentées dans les référentiels du baccalauréat professionnel « organisation de transport de marchandises » et du baccalauréat professionnel « logistique », traitées au niveau master.

B. Les thématiques suivantes, en lien avec le transport et la logistique, traitées au niveau master :

- le commerce mondial et la gestion des flux de marchandises ;
- la compétitivité de la chaîne logistique ;
- la digitalisation des organisations et des activités de prestation de services ;
- l'innovation technologique ;
- la normalisation et la certification ;
- les services associés et la création de valeur.